



L'État : Un éléphant dans le salon de la droite

Par [Ambroise de Rancourt](#)

Mondialisation.ca, 17 avril 2019

[Vu du Droit](#)

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Rien n'est plus instructif que d'observer la lutte se jouant aujourd'hui, au sein de la droite française, quant au rôle de l'Etat. Être français consiste aussi, c'est un fait, à vivre avec l'idée de la force de l'Etat. Savoir si notre étatisme est la conséquence de notre tempérament national ou s'il en est, au contraire, la matrice, relève de la gageure – voire d'un ennuyeux débat de la poule et de l'œuf, d'autant plus que tout a été dit sur le sujet. On ne pardonne rien à l'Etat, mais on est habitué à lui demander – et, c'est un fait, à lui donner – beaucoup. De fait, notre bonne vieille droite française est tiraillée, aujourd'hui plus que jamais, devant les deux faces de l'Etat, qu'elle cherche désespérément à dissocier l'une de l'autre.

Si l'on schématise très rapidement le problème, la première face de cet Etat est sa dimension régaliennne – éducation, police, justice, défense : autant de matières où la droite estime que la présence d'un Etat fort, voire intransigeant, est non seulement acceptable, mais souhaitable. La seconde face est celle de la présence étatique dans des matières que nombre d'autres pays ont choisi de confier, en tout ou partie, à la sphère privée – comme les systèmes de santé ou de retraite, par exemple, mais aussi les infrastructures et activités économiques considérées comme directement liées à l'intérêt national. C'est cet argument qui a justifié en France, notamment depuis 1945, la constitution d'un important portefeuille de participations de l'Etat dans nombre d'entreprises, géré par des entités spécifiques, au premier rang desquelles l'Agence des participations de l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations.

Parallèlement à cette omniprésence, l'Etat jouit également de droits et de pouvoirs dits *exorbitants*, c'est-à-dire plus étendus que ceux des administrés – lorsqu'il passe des contrats avec des personnes privées, par exemple – voire détenus exclusivement par lui, comme le droit d'expropriation. Infamie supplémentaire pour les libéraux d'obédience lockienne ou hayékienne, l'Etat jouit en France, en plus de ces avantages, d'un *privilège de juridiction*, qui lui confère le droit de voir l'essentiel des litiges l'opposant aux administrés être jugés, non pas par les tribunaux judiciaires, mais par les tribunaux administratifs. On ne juge pas les pouvoirs publics, en France, comme on juge les particuliers, et ce n'est que très progressivement que s'est construit, à partir de la fin du XIXe siècle, un régime de responsabilité propre à la puissance publique – alors que le roi, sous l'Ancien Régime, était réputé irresponsable.

La poule qui a trouvé un couteau ?

Or, la droite française se trouve, face à cet état de fait, dans une situation ambivalente. Car le poids de l'Etat, en France, se traduit notamment par l'importance de la dépense publique et, partant, des prélèvements obligatoires. D'où un débat de qualité très inégale sur la

nécessité et les moyens de réduire cette dépense, dans le but de soulager une population présentée comme étranglée par les contributions toujours plus importantes que lui réclame cet Etat encombrant, obèse et pire encore, impécunieux – l'expression favorite d'Agnès Verdier-Molinié, grande prêtresse de l'IFRAP. Et cette droite doit, aujourd'hui, choisir : assumer l'héritage étatiste de la France, ou en faire, d'une certaine façon, table rase. Choisir entre un poujadisme fondé sur une démagogie fiscale irréaliste, et une doctrine nationale-étatique conséquente intellectuellement.

Il est probable que nous allons assister, dans les années à venir, à une lutte à mort, à droite, dont le cœur sera précisément cette question du rapport à l'Etat. D'un côté, une tendance allant du Rassemblement national à la ligne dite « souverainiste » des Républicains, en passant par Nicolas Dupont-Aignan : elle reconnaît la nécessité d'un Etat fort, et accepte l'idée de l'arbitraire administratif comme outil de protection des intérêts de la Nation ou des citoyens ; c'est au nom de cette nécessité que cette droite-là est capable de prôner, par exemple, le maintien de monopoles publics – aéroports, barrages, système de santé. De l'autre, une ligne allant de Laurent Wauquiez à Emmanuel Macron, mettant en avant la nécessité d'un désengagement de l'Etat, dont l'omniprésence est vue comme une entrave à la fluidité de l'économie et à l'initiative individuelle ; s'agissant de M. Wauquiez, cette ode au retrait de la puissance publique se double d'un discours volontiers conservateur sur le plan des mœurs. En quelque sorte, il s'agit de transplanter, en France, une sorte de conservatisme britannique plus ou moins bien digéré – ce qu'avait tenté de faire, en 2017, François Fillon.

Il est permis, aujourd'hui, de douter de la pertinence de la seconde option. Politiquement, elle semble au mieux simpliste, au pire, extrêmement naïve.

L'impasse de l'État maigre

Simpliste, car le lien incestueux existant, en France, entre l'Etat, ses citoyens et la sphère économique, fut précisément l'un des atouts-maîtres de notre pays, notamment dans l'après-guerre ; mais aussi parce que l'Etat, après trente ans de recul généralisé, est de retour depuis plusieurs années, voire décennies, dans le monde entier. Il est assez ironique, à ce titre, de voir une partie de la droite française vivre sa révolution libérale post-étatique avec trente ans de retard – une vieille habitude des élites françaises. Les mauvaises langues diront qu'il n'y a là rien d'étonnant, venant d'un camp ayant été capable d'envoyer un homme se réclamant de Margaret Thatcher à la dernière présidentielle.

Mais cette ligne est aussi naïve, parce que rien n'indique la présence d'une lame de fond anti-étatiste dans l'opinion française. Au contraire, un mouvement comme celui des Gilets jaunes semble nous indiquer, avec vigueur, que l'attente de l'opinion des catégories les plus modestes est *aussi* celle d'une présence accrue de l'Etat, à travers ses services publics. C'est en cela qu'il est aussi absurde de ne voir dans ce mouvement qu'une révolte contre l'excès d'impôt – ce dont rêvent les touchants tenants d'un *Tea Party* à la française – que de n'y voir qu'un appel désespéré au rétablissement de l'ISF – ce qui est peu ou prou devenu l'analyse dominante dans les rangs de la gauche radicale.

La macronie : des parvenus se réjouissant de leurs passe-droits

L'existence même d'un débat entre ces deux options paraît d'autant plus consternante qu'Emmanuel Macron semble s'affirmer, au fil de son mandat, comme ayant fait le choix d'un compromis absurde et calamiteux. A savoir : retirer l'Etat des domaines où le peuple

semble réclamer sa présence, à commencer par les hôpitaux, maternités et écoles en zones rurales, tout en la renforçant là où elle semble aussi peu acceptable politiquement qu'improductive économiquement, c'est-à-dire dans la sphère économique, via de coûteuses et inefficaces exonérations fiscales. Exploit d'autant plus retentissant qu'il ne se traduit pas, dans les faits, par une baisse significative de la pression fiscale pesant sur les contribuables. En somme : ni le beurre, ni l'argent du beurre.

En réalité, Emmanuel Macron indique presque, depuis deux ans, l'exact opposé de la voie qu'une droite intelligente et réaliste pourrait dessiner. Car la mise en scène de l'autorité de l'Etat en politique intérieure est à la mesure de l'impuissance étatique consentie par le Président en matière économique et sur la scène internationale - que d'humiliations cet homme a-t-il subies face à l'Allemagne en deux ans ! L'autorité est une notion traditionnellement ancrée à droite ; mais sa signification absolue est faible. Car elle peut aussi bien être celle du peuple, incarné notamment par son Etat, face aux forces s'opposant à l'intérêt général ; mais elle peut aussi être celle de la matraque, face aux manifestants s'opposant à l'abandon de leurs départements par la puissance publique, ou demain peut-être, à la privatisation de leurs entreprises nationales, au nom de retombées aussi chimériques pour l'Etat qu'elles seront juteuses pour leurs bénéficiaires privés. Dans le premier cas, l'autorité est exercée au nom de l'intérêt du peuple ; dans le second, elle l'est au nom d'un Etat devenu l'adversaire des intérêts de ses administrés. Tout, dans l'exercice du pouvoir par Emmanuel Macron, semble tendre vers un dévoiement de l'autorité de l'Etat, conçu avant tout comme instrument de l'exécution d'intérêts déconnectés de la volonté majoritaire. De ses nominations discrétionnaires jusqu'à son traitement de la crise des Gilets jaunes, le tout sous les applaudissements du bloc élitaire l'ayant porté au pouvoir, ce président a tracé le chemin d'un autoritarisme de salon, d'une indéniable vulgarité - celle du parvenu se réjouissant de ses passe-droits.

Et si la droite redevenait gaulliste ?

Dans cette situation, la droite aurait tout intérêt à enfourcher la cause du retour de l'Etat. A lire ceux qui semblent se prendre pour les architectes de son renouveau - à commencer par Marion Maréchal et ses fidèles -, ce n'est pas la direction qu'elle semble emprunter. Et il est permis de douter de la capacité d'un François-Xavier Bellamy à adopter une telle posture, tant le contenu politique du personnage paraît manquer de substance, et c'est un euphémisme. Il faudrait à la droite, pour cela, surmonter son absurde malaise face à la tradition étatique française, et prendre notre pays pour ce qu'il est - c'est-à-dire un pays de techniciens avant tout, et non un illusoire paradis de l'initiative individuelle. Il lui faudrait aussi, et c'est sans doute là que le bât blesse, accepter de reconnaître le fiasco absolu qu'a représenté, depuis trente-sept ans, la décentralisation française, car le fait d'assumer la prépondérance de l'Etat ne signifie en rien qu'il faudrait tolérer ses gaspillages - et Dieu sait qu'il en existe, naturellement. Enfin, il serait utile que cette droite réapprenne à regarder non pas du côté de Trump ou de Bolsonaro, mais à se tourner - il n'est jamais trop tard pour bien faire - vers Louis XI, Richelieu et de Gaulle. C'est en tout cas le prix qu'il lui faudra payer, tôt ou tard, pour redevenir une force politique de premier plan. Le problème de la France, depuis trois décennies, n'est certainement pas son étatisme, mais l'incompétence de ceux à qui elle a confié les rênes de son Etat ; le comprendre, c'est s'épargner de nouvelles années perdues à chercher, à tâtons, un hypothétique libéral-conservatisme à la française. Si Jean-Luc Mélenchon pouvait, de son côté, renoncer à son absurde et anachronique stratégie d'union de la gauche au profit d'un vrai populisme assumé, sans doute la scène politique française pourrait-elle offrir, d'ici trois ans, un moins piteux

spectacle que celui qu'elle nous propose aujourd'hui.

Et peut-être, on peut rêver, des oppositions dignes de ce nom.

Ambroise de Rancourt

La source originale de cet article est [Vu du Droit](#)

Copyright © [Ambroise de Rancourt](#), [Vu du Droit](#), 2019

Articles Par : [Ambroise de Rancourt](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca